

## DEC201864INC

Décision portant nomination de Mme Corinne GOSMINI en qualité de chargée de mission institut (CMI)

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut de Chimie;

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme **Corinne GOSMINI** directrice de recherche de 1<sup>ère</sup> classe est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut Chimie, du 15/10/2020 au 14/04/2021 pour 40% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet de concourir à l'élaboration de la politique de l'institut de chimie en matière de plateformes en lien avec le/la DAS Infrastructures de recherche et la responsable opérationnelle des IR de l'INC.

Pour l'exercice de cette mission, Mme **Corinne GOSMINI** demeure affectée à l'UMR9168 - Laboratoire de Chimie Moléculaire (LCM), ECOLE POLYTECHNIQUE - route de Saclay - 91128 PALAISEAU CEDEX.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 janvier 2021

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

